

Paris le 22. Thermidor 10

~~Paris, le premier Germinal an neuf.~~

Monsieur P. Briantseaux. à Lille
Monsieur:

NOUS avons l'honneur de vous prévenir de l'établissement d'une Maison de commerce et de commission que nous formons ici ; sous la raison de LECLERE et THUILLIER ; ci-bas nos Signatures respectives, vous priant d'en prendre note pour y avoir égard. L'un de nous ayant travaillé pendant plusieurs années dans une des meilleures Maisons de Banque de cette Ville ; l'autre dès l'enfance occupé du commerce. L'expérience réciproque que nous avons acquise dans les affaires ; notre prudence, des fonds suffisans nous mettent à même d'offrir nos services aux amis qui voudront bien nous honorer de leur confiance.

Nous faisons simplement pour notre compte, le commerce des Vins et Eaux-de-vie en général. Nos Magasins sont toujours assez bien assortis pour remplir à souhait et satisfaction, les demandes qu'on veut bien nous adresser.

Nous nous chargeons de payer tous Effets à domicile ; de faire tous recouvrements ; de l'achat et vente des marchandises en général ; pour compte d'amis, en nous bornant à une très-légère commission.

Nous recevons dans nos Magasins les consignations qui nous sont adressées de tous les pays, en nous prêtant à tout ce qui peut convenir aux expéditionnaires.

Enfin nous nous livrons à toutes les opérations qui ont trait au commerce, et nous proposons d'apporter à celles qui nous seront confiées, exactitude, zèle, célérité et désintéressement : C'est sous ces titres et en nous recommandant de la bienveillance de

MM. Casartre frères. M. de la Roche & Co. Goyen & Co.

J. M. Cardon W. Destus et S. Esourd de cette Ville

que nous osons nous flatter que vous voudrez bien nous honorer de votre confiance, de votre estime et de votre amitié, avantages précieux que nous serons toujours jaloux de mériter et de nous conserver.

Nous vous saluons cordialement.

Leclere & Thuillier

N. Sr. LECLERE signera.

Leclere & Thuillier

N. Sr. THUILLIER signera.

Leclere & Thuillier